

Questions orales

[Traduction]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LES CONTRATS ACCORDÉS EN ONTARIO

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Je comprends maintenant pourquoi les conservateurs du Manitoba se sentent embarrassés au sujet de son discours de la fin de semaine. Le ministère des Approvisionnement et Services entre 1985 et 1986 a accordé plus de la moitié de ses contrats en Ontario. Le vice-premier ministre est-il enchanté qu'une province doive obtenir plus de la moitié des contrats décernés par ce ministère? Peut-il nous dire quelle mesure particulière est prise pour assurer que désormais on se montrera plus équitable envers les plus petites provinces?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, comme vient de le dire mon collègue, ce gouvernement a fait la preuve de ses préoccupations au niveau du développement régional.

Il faudrait se rappeler que dans le premier trimestre de l'année, le niveau d'achats du ministère des Approvisionnements et Services a augmenté à 105 p. 100. Il faut aussi rappeler que le programme des achats est cyclique, donc il faut terminer des programmes et en commencer des neufs. Et la preuve est faite que notre intention est d'être présentes et présents au niveau des régions, quelles qu'elles soient.

* * *

L'INDUSTRIE

LES DÉCISIONS DES COMPAGNIES GENERAL MOTORS ET ELECTROLUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, je vais adresser ma question au ministre des Finances.

Ce matin les journaux apportent une série de mauvaises nouvelles pour le Québec. D'abord, pour l'ensemble du Québec le taux de chômage a augmenté à 10,8 p. 100, la compagnie *Electrolux* ferme ses portes et 372 emplois sont perdus. La compagnie *General Motors* annonce qu'elle va mettre à pied 29 000 travailleurs en Amérique du Nord, ce qui met en danger la GM de Sainte-Thérèse.

Ma question au ministre des Finances est la suivante: Quelle mesure le gouvernement entend-t-il prendre pour que la compagnie *Electrolux* continue à fabriquer au Canada des appareils qui sont achetés par les Canadiens, et qu'entend-il faire pour assurer que l'usine de Sainte-Thérèse garde ses portes ouvertes?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, justement sur le dossier de la compagnie *Electrolux*, je pense que nous avons été, évidemment, tenus au courant des difficultés de la compagnie. Cette

dernière a subi au cours des dernières années des pertes importantes. Elle doit conséquemment, dans l'ensemble de son entreprise, procéder à une rationalisation. Elle avait déjà investi quand même une somme de 15 millions de dollars depuis 1980.

Monsieur le Président, nous faisons tous les efforts afin d'assurer, par la voie de programmes exhaustifs au niveau de la séparation et d'autres, une relocalisation des programmes de formation aux travailleurs qui, malheureusement, perdront leurs emplois.

LES CONSÉQUENCES SUR LES NÉGOCIATIONS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je voudrais revenir au ministre des Finances.

Ce dernier pourrait-il assurer la Chambre et tous les Canadiens que ce qui se passe avec les compagnies *Electrolux* et *General Motors* n'est pas relié aux discussions sur le libre-échange aux États-Unis? En d'autres mots, les grandes compagnies américaines n'ont-elles pas à se préparer pour transférer leur production aux États-Unis et servir le marché canadien à partir de leurs usines américaines, étant donné que le libre-échange ouvre la porte toute grande à cette possibilité?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je crains que le député ne soit coupé de la réalité.

Une voix: Ce ne serait pas la première fois.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous avons vu 610 000 nouveaux emplois . . .

Une voix: Ce n'est pas là la réalité.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Oui, c'est bien la réalité que 610 000 emplois ont été créés au Canada depuis septembre 1984. Le taux de chômage au Québec a diminué de 2 p. 100 durant la même période. Des centaines de milliers d'emplois ont été créés. Ce qui se passe dans le monde industriel canadien tient à ce qu'il ne sait pas très bien si nous progressons dans les négociations commerciales. A cause de l'inquiétude suscitée par des questions comme celles que pose le député, des entreprises canadiennes ne savent pas très bien si . . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Voilà pourquoi il nous faut poursuivre ces négociations.

* * *

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

LA CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉTUDE POUR RÉEXAMINER LES RÉDUCTIONS DE PROGRAMMES

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Sciences et à la Technologie. Il a annoncé ce matin qu'il créait un groupe d'étude pour réexaminer les réductions de programmes du CNR. Prévoit-il que certaines de ces réductions vont être annulées par le groupe ou par le gouvernement?